



CHSCT du 10 mars 2020 Déclaration liminaire

Après l'avoir employé sous le quinquennat précédent pour imposer la loi Macron contre le monde du travail, voici que le 49-3, véritable «démocra-virus» de la cinquième République est utilisé par le gouvernement Macron/Philippe pour imposer aux forceps une loi dont la visée n'est rien moins que de liquider, entre autres, notre code des pensions civiles et militaires.

À la sortie d'un conseil des ministres consacré à l'épidémie du coronavirus qui touche notre pays, le premier ministre a dégainé l'article constitutionnel favori des grands démocrates.

Mais, c'est en fait un véritable signe de faiblesse de sa part, car il n'a pas réussi à convaincre. Même le Conseil d'État a émis les plus vives critiques !

Les salariés, retraités et privés d'emploi qui combattent ce projet depuis maintenant trois mois l'ont bien compris : « la retraite à points ne sert qu'à baisser les pensions ! ». C'est sans doute pour cela qu'ils sont toujours aussi déterminés pour obtenir son retrait et qu'ils seront encore dans la rue le 31 mars prochain.

L'intersyndicale Solidaires-FO-CGT réaffirme sa totale opposition à cette réforme de retraite universelle par points et en demande l'abandon.

Pour mettre à mal notre statut général et nos statuts particuliers, le même procédé a été utilisé. Contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales, la loi Dussopt, ou loi de transformation de la fonction publique est passée. Cette loi est une véritable boîte à outil pour liquider les services publics et ses agents !

Outre les remises en cause du statut, cette loi prétend rénover le dialogue social. Nous avons du mal à y croire, car les CAP de mobilité et de promotion sont supprimées, tout comme les CHSCT.

L'intersyndicale Solidaires-FO-CGT confirme son attachement aux Commissions Paritaires Administratives et au Comité Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Elle exige l'abandon de la loi Dussopt.

Au Ministère des Comptes Publics, c'est aussi le même mode opératoire. Contre l'ensemble des organisations syndicales et des personnels, le plan Darmanin est mis en œuvre, démantelant nos services, nos missions, nos emplois.

Pour nous, ce sera toujours NON !

Nous sommes réunis aujourd'hui pour traiter de la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents. Mais pour encore combien de temps ?

Pourtant, il est plus qu'urgent de se préoccuper de la santé des agents au vu des fiches de signalement, des maladies professionnelles, de la vétusté de certains de nos locaux, de l'empilement des réformes et de l'introduction du télétravail.

Les agents sont à bout ! Ils l'expriment régulièrement au travers de pétitions et mobilisations. Malheureusement, certains perdent espoir et en viennent à des gestes irréversibles !

Nous l'affirmons, ce sont les politiques menées depuis plusieurs années qui font perdre tout sens du travail aux agents : restructuration-fusion de services, suppressions de postes, surcharge de travail, réorganisation sans cesse du travail, le mal-être et la souffrance au travail est une réalité.

L'administration, qui doit garantir la santé physique et morale de ses agents, a failli !

Et nous nous retrouvons aujourd'hui à examiner des propositions de formation RPS, dans le cadre du budget, visant à faire accepter aux agents les changements que l'administration leur impose !

Déjà que le budget CHSCT, en baisse systématique, est de plus en plus utilisé pour combler les insuffisances de l'administration, il faudrait valider ces formations au titre de la prévention ?!

Là aussi, ce sera NON !

La souffrance des agents ne provient pas d'une mauvaise appréhension du changement. Elle découle des suppressions d'emplois et de l'empilement des réformes. Cela ne va pas s'arranger avec le plan Darmanin.

Il est encore temps de stopper cette dégradation incessante de la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents.